

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOLIDARITE AVEC LES MAGISTRATS DE MARSEILLE

L'Association Nationale des Retraités, Actifs et Amis de la Police, qui fédère des milliers de membres, affirme sa solidarité avec les magistrats de Marseille, qui se sont alarmés de la situation critique qu'ils affrontent, lors de leur audition par la commission sénatoriale d'enquête dédiée à la lutte contre le trafic de drogues en France.

Cette situation délétère, dénoncée depuis longtemps par, notamment, des syndicats de policiers n'est malheureusement pas seulement circonscrite dans la deuxième ville de France. Elle résulte, entre autres, d'un angélisme de notre société et de ses politiques, depuis des décennies, qui n'ont pas su, ou pas voulu, lutter en profondeur contre cette « gangrène » qui peut saper les fondements des démocraties.

Aujourd'hui il est à craindre que la Police et la Justice ne puissent plus seules, lutter contre le fléau des trafics de stupéfiants. C'est un problème de société. Tout le monde doit prendre sa part, en particulier le pouvoir exécutif qui doit redéfinir une politique de réduction de l'offre et de la demande en renforçant, sans doute, les pouvoirs de la MILDECA, qui anime et coordonne l'action du Gouvernement en matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives. Le législateur doit avoir le courage de simplifier la procédure pénale, dans le respect des droits des parties, procédure dont la complexité bénéficie finalement aux criminels. Concomitamment, un travail diplomatique ferme doit être conduit par le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, auprès des pays producteurs de cannabis en particulier, afin de réduire l'offre.

L'argent de la drogue peut aussi corrompre. L'Association Nationale des Retraités, Actifs et Amis de la Police, appelle à une sévérité sans faille à l'encontre des fonctionnaires qui seraient reconnus coupables d'avoir cédé à la tentation.

L'A.N.R.P. demande que des mesures d'urgence soient prises pour renforcer la lutte contre les trafics de stupéfiants à Marseille et recommande que cette lutte soit conduite avec la plus grande fermeté sur tout le territoire national (métropolitain et ultra-marin).

CONTACT PRESSE

Pascal BENITEZ

Chargé de communication 01 45 32 34 81 - contact@anrp.fr